



Caisse de
PRÉVOYANCE SOCIALE
Saint-Pierre et Miquelon

DEMANDE DE RETRAITE DE RÉVERSION

*Cette notice a été réalisée
pour vous aider à compléter
votre demande*

INFORMATIONS / CONTACTS / RENDEZ-VOUS

www.secuspm.com
rubrique Assurés / Retraite

| retraites@secuspm.com |

| ☎ 0508 41 15 70

Nous sommes là pour vous aider



CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE • Service Retraite

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP 4220 • 97500 Saint-Pierre et Miquelon
☎: 0508 41 15 70 • ✉ retraites@secuspm.com • www.secuspm.com



► Notice : quelques informations pratiques

Votre conjoint ou ex-conjoint décédé avait exercé une activité salariale, agricole, libérale, artisanale et/ou commerciale ou culturelle

Vous pouvez obtenir, avec cette seule demande, votre retraite de réversion auprès du :

- Régime général des salariés,
- Régime des salariés et des non salariés agricoles (MSA),
- Régime social des indépendants (RSI),
- Régime de base des professions libérales sauf avocats (CARCDSF, CARMF, CARPIMKO, CARPV, CAVAMAC, CAVEC, CAVOM, CAVP, CIPAV, CRN, IRCEC),
- Régimes des cultes (CAVIMAC).

Un seul régime à contacter : votre demande doit être remise de préférence à la caisse du régime de dernière activité de votre conjoint. Toutefois, vous pouvez la déposer auprès de l'un des autres régimes indiqués ci-dessus au(x)quel(s) votre conjoint a cotisé.

Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, envoyez-nous votre demande complétée, signée et accompagnée des pièces à joindre.

IMPORTANT : Cette demande ne vous permet pas d'obtenir la retraite de réversion auprès d'autres régimes que ceux indiqués ci-dessus, notamment les régimes spéciaux, le régime des avocats, les régimes de retraites complémentaires de salariés, les régimes de retraites complémentaires des professions libérales.

► Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande de retraite de réversion

- une demande de retraite de réversion à compléter,
- une déclaration de ressources,
- des informations ci-après sur les conditions à remplir pour y avoir droit,
- la liste des pièces justificatives à joindre.

► Vous avez droit à une retraite de réversion aux conditions suivantes :

- vous avez été marié(e) avec la personne décédée (la vie maritale et le PACS ne permettent pas d'obtenir une retraite de réversion),
- vous avez au moins 55 ans,
- vous disposez de ressources ne dépassant pas un plafond autorisé.
À titre indicatif, en 2023, ce plafond est fixé annuellement à :
 - 23 441,60 €, si vous vivez seul(e),
 - 37 506,56 €, si vous vivez en couple.

► Vous devez fixer le point de départ de votre retraite de réversion :

Si vous faites votre demande dans les 12 mois suivant le décès :

- le point de départ de votre retraite de réversion peut être fixé au 1^{er} jour du mois suivant le décès et, au plus tôt, au 1^{er} jour du mois suivant vos 55 ans.

Si vous faites votre demande au-delà des 12 mois suivant le décès :

- le point de départ de votre retraite de réversion peut être fixé au 1^{er} jour du mois suivant le dépôt de votre demande et, au plus tôt, au 1^{er} jour du mois suivant vos 55 ans.

IMPORTANT : Si vous ne fixez pas le point de départ, votre retraite de réversion prendra effet au plus tôt au 1^{er} jour du mois suivant le dépôt de votre demande.





► Quelles sont les ressources que vous avez à déclarer ?

Vous vivez seul(e) : vous devez déclarer **vos ressources en France et/ou à l'étranger**.

Vous vivez en couple (suite à remariage, PACS, concubinage) : vous devez également déclarer **les ressources de votre conjoint actuel ou concubin ou partenaire PACS perçues en France et/ou à l'étranger** car nous retenons les ressources du ménage.

En règle générale, vos ressources seront examinées pour les 3 mois que vous déclarez. Toutefois, si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous apprécierons vos ressources sur une période de 12 mois.

IMPORTANT : certaines ressources d'origine française ou étrangère ne sont pas à déclarer, notamment :

■ Pour vous-même et votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS) :

- l'allocation de veuvage
- la pension d'invalidité de veuf ou de veuve
- la pension de veuve de guerre
- les rentes de réversion des contrats Madelin et les rentes de survie des régimes complémentaires d'invalidité décès
- les retraites de réversion complémentaires associées aux régime général, agricole, DRIA, aux régimes des professions libérales (sauf avocats) et au régime des cultes.

■ Concernant votre conjoint décédé, sont exclus :

- ses revenus d'activité, de remplacement et ses retraites d'origine française ou étrangère,
- l'ensemble de ses biens mobiliers et immobiliers (ex : assurance-vie/décès).

■ Vous ne devez pas indiquer les biens issus de la communauté suite au décès.

Sont à déclarer les :

- 1 et 2 • **salaires, gains assimilés et revenus professionnels non salariaux**,
REMARQUE : à partir de 55 ans, vos revenus d'activité feront l'objet d'un abattement de 30 % par nos soins.
- 3 et 4 • **revenus de remplacement** : indemnités versées par la caisse d'assurance maladie ou par le Pôle Emploi.
- 5 • **retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires** autres que celles à exclure (voir point "**IMPORTANT**" ci-dessus). Dans tous les cas, veuillez nous préciser le **nom du conjoint décédé** vous donnant droit à retraite de réversion.
- 6 • **pensions, retraites, rentes et retraites complémentaires personnelles tous régimes** ainsi que les prestations diverses telles que les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, les rentes d'ascendant, etc.
- 7 • **allocations** :
 - l'allocation spéciale vieillesse,
 - le revenu de solidarité active (RSA),
 - l'allocation amiante,
 - l'allocation aux adultes handicapés, etc.
- 8 • **autres revenus**, tels que : prestations compensatoires suite à divorce, rentes viagères obtenues à titre personnel issues d'un contrat d'assurance vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature (si ces avantages en nature vous sont versés sous la forme d'une indemnité compensatrice, précisez son montant), etc.
- 9 et 11 • **biens immobiliers**, ce sont notamment les maisons, appartements, immeubles et terrains (y compris ceux mis en location) dont vous et/ou votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS) êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avez fait donation, à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments exploitation agricole.
 - Si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propriété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS).
 - Si vous et/ou votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS) êtes commerçant(s) ou artisan(s) ou exploitant(s) agricole(s) en activité ou si le commerce/l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.
- 10 et 11 • **biens mobiliers** dont vous et/ou votre conjoint actuel (ou concubin ou partenaire PACS) êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avez fait donation. Ce sont principalement des placements d'argent, d'actions ou d'avoirs tels que les SICAV, bons du trésor, comptes rémunérés, titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitants agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.





Demande de retraite de réversion

► Pièces justificatives obligatoires à joindre dans tous les cas :

- Une relevé d'identité bancaire (RIB).
- Les photocopies de l'acte de naissance de votre conjoint(e) ou ex-conjoint(e) décédé(e), comportant les mentions marginales.
- Une photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu et, si vous vivez en concubinage, une photocopie du dernier avis d'impôt de votre concubin.

► Pièces justificatives obligatoires à joindre selon votre situation :

En fonction de votre situation	Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :
<i>Si vous êtes de nationalité française,</i>	► votre carte d'identité ou passeport ou tout autre pièce justificative d'état civil et de nationalité <input type="checkbox"/>
<i>Si vous êtes d'une autre nationalité</i>	► toute pièce justifiant de votre état civil et de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour, ou récépissé de votre demande <input type="checkbox"/>
<i>Si vous êtes veuf(ve); divorcé(e); séparé(e), remarié(e) ou si vous avez conclu un PACS</i>	► votre livret de famille tenu à jour ou un jugement de séparation ou une attestation d'enregistrement d'un pacte civil de solidarité <input type="checkbox"/>
<i>Si vous avez déclaré avoir eu ou élevé des enfants</i>	► votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants <input type="checkbox"/>
<i>Pour les enfants recueillis</i>	► la décision de justice vous confiant le ou les enfants <input type="checkbox"/>

IMPORTANT : Après l'attribution de votre retraite de réversion, vous devez nous faire connaître toute modification de vos ressources et/ou de votre situation familiale. En effet, votre retraite de réversion est révisable jusqu'à :

- votre âge légal d'ouverture du droit à retraite personnelle,
- ou, si vous avez des droits personnels à retraite, jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant la date à laquelle vous percevrez la totalité de vos retraites personnelles de base et complémentaires.



▶ VOUS-MÊME

Madame Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (facultatif - Exemple : nom du ou de la conjointe) : _____

Vos prénoms (soulignez votre prénom courant) : _____

Votre date de naissance : _____ Votre nationalité : _____

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Téléphone ou (pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) _____

Votre adresse : _____ BP : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Pays : _____

Votre adresse mél : _____

Votre n° de sécurité sociale : _____

▶ VOTRE SITUATION DE FAMILLE ACTUELLE

Marié(e) Remarié(e) Pacsé(e) En concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Depuis le _____

Depuis le _____

Conjoint(e) porté(e) disparu(e) depuis le _____.

▶ VOTRE CONJOINT(E) OU EX-CONJOINT(E), DÉCÉDÉ(E) OU DISPARU(E)

Cette rubrique concerne : votre conjoint(e) décédé(e) → si vous êtes veuf(ve)
votre ex-conjoint(e) décédé(e) → si vous êtes divorcé(e) ou remarié(e)

Son nom de famille (nom de naissance) : _____

Son nom d'usage (facultatif - Exemple : nom du ou de la conjointe) : _____

Ses prénoms (soulignez votre prénom courant) : _____

Sa date de naissance : _____ Sa nationalité : _____

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Date de mariage : _____ Sa date de décès ou de disparition : _____

Son n° de sécurité sociale : _____

▶ VOTRE CONJOINT(E) ACTUEL(LE) OU PARTENAIRE DE PACS OU CONCUBIN(E)

Son nom de famille (nom de naissance) : _____

Son nom d'usage (facultatif - Exemple : nom du ou de la conjointe) : _____

Ses prénoms (soulignez votre prénom courant) : _____

Sa date de naissance : _____ Sa nationalité : _____

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Son n° de sécurité sociale : _____



Demande de retraite de réversion

▶ AVEZ-VOUS DEMANDÉ OU PERCEVEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE PENSION D'INVALIDITÉ DE VEUVE OU DE VEUF ?*

Oui Non

Si oui, complétez ci-dessous :

Nom de l'organisme qui vous verse cette prestation : _____

Son adresse : _____

* Le cumul d'une pension d'invalidité de veuve ou de veuf et d'une pension de réversion n'est pas possible. Seul le montant le plus important de ces 2 pensions est servi.

▶ VOS ENFANTS ET CEUX QUE VOUS AVEZ ÉLEVÉS

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint(e), ou de votre (vos) précédent(e)s, conjoint(e)s, les enfants recueillis, adoptés y compris les enfants mort-nés ou décédés.

* Si vous n'avez pas assez de place dans le tableau, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Nom de famille*	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Date de décès (le cas échéant)	Période durant laquelle vous avez élevé cet enfant	
					Date de naissance ou Date d'adoption ou Date de prise en charge	Date de fin de prise en charge ou au plus tard Date du 16 ^e anniversaire
.....	du	au
.....	du	au
.....	du	au
.....	du	au

▶ VOUS AVEZ ACTUELLEMENT DES ENFANTS À CHARGE

Une majoration peut vous être versée sous certaines conditions

* Si vous n'avez pas assez de place dans le tableau, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Percevez-vous des prestations d'orphelin servies par un régime de retraite de base ?

Nom de famille de l'enfant*	Prénom	Date de naissance	Oui	Non
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

▶ VOTRE CONJOINT(E) DÉCÉDÉ(E) A ÉLEVÉ UN OU PLUSIEURS ENFANTS ATTEINTS D'UNE INCAPACITÉ D'AU MOINS 80%

donnant droit à l'une des allocations suivantes :

l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et son complément, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et la prestation de compensation du handicap, l'allocation d'éducation spéciale et son complément, l'allocation spéciale aux mineurs grands infirmes, l'allocation d'éducation spécialisée des mineurs infirmes, l'allocation des mineurs handicapés

Oui Non

Si oui :

• précisez l'allocation dont il s'agit : _____

• votre conjoint décédé a-t-il perçu personnellement cette allocation ? Oui Non



Demande de retraite de réversion

► VOTRE DEMANDE

Indiquez les régimes auprès desquels vous souhaitez obtenir votre retraite de réversion en cochant la ou les case(s) correspondant à votre choix :

Régime vieillesse CPS/SPM	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Régime des cultes	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Régime général de sécurité sociale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Régime des artisans	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Régime des salariés agricoles	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Régime des commerçants	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Régime des non salariés agricoles	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Régime de base des professions libérales (sauf avocats)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

À quelle date souhaitez-vous fixer le point de départ de votre retraite de réversion ? 01

► VOS DÉPENSES DE SANTÉ SONT-ELLES PRISES EN CHARGE PAR UN ORGANISME DE SÉCURITÉ SOCIALE AUTRE QUE CELUI DE LA CPS/SPM ? Oui Non

J'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Je m'engage :

- à vous faire connaître immédiatement toute modification de ma situation
- à faciliter toute enquête pour les vérifier.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude des déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à _____ Le _____

Votre signature :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du Code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.

RÉSERVÉ AU CONSEILLER RETRAITE

1^{ère} intervention le _____ Demande délivrée le _____ réception le _____

Je soussigné(e) certifie avoir vérifié à l'aide des pièces justificatives valables que le demandeur m'a présentées, la conformité des renseignements fournis sur sa nationalité, son état civil, celui de son (sa) conjoint(e), de son partenaire de pacs ou de son (sa) concubin(e), celui des (nombre en toutes lettres) _____ enfants mentionnés ci-dessus.

Signature du conseiller retraite : _____ Fait le _____

Cachet de l'organisme



CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE • Service Retraite

Angle des Bds Colmay et Thélot • BP 4220 • 97500 Saint-Pierre et Miquelon
☎: 0508 41 15 70 • ✉:retraites@secuspm.com • www.secuspm.com





NOM, Prénom :

Votre n° de sécurité sociale :

RETRAITE DE RÉVERSION - DÉCLARATION DE RESSOURCES

Madame, Monsieur,

Pour nous permettre d'examiner vos droits à retraite de réversion, nous devons connaître vos ressources.

Vous devez donc compléter et signer ce questionnaire en déclarant :

- si vous vivez seul(e), vos ressources perçues en France et/ou à l'étranger,
- si vous vivez en couple, suite à remariage, PACS ou concubinage, vos ressources et celles de votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire PACS perçues en France et/ou à l'étranger.

Les ressources à indiquer sont celles des **3 mois précédant le point de départ choisi** (page 4 de la demande).

Par exemple, si vous fixez le point de départ de votre retraite de réversion au 1^{er} février 2023, vous devez indiquer vos ressources des mois de novembre, décembre 2022 et janvier 2023.

Pour vous aider à établir votre déclaration de ressources, reportez-vous aux informations figurant sur la page III de la notice jointe, notamment le détail des ressources à exclure.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant,





Demande de retraite de réversion

Avant de compléter votre déclaration de ressources, lisez attentivement les informations figurant en 1^{ère} page

► Vos REVENUS PERÇUS EN FRANCE ET/OU À L'ÉTRANGER DES 3 MOIS PRÉCÉDANT LE POINT DE DÉPART CHOISI

(Page 4 de la demande) y compris ceux versés par un organisme international.

Inscrivez, ci-dessous,

LE MONTANT BRUT DE VOS RESSOURCES.

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 derniers mois concernés :

1 Salaires et/ou gains assimilés€€€

2 Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale€€€

3 Indemnités journalières payées par votre caisse d'assurance maladie€€€

4 Allocation chômage, préretraite€€€

5 Retraites de réversion et retraites de réversion complémentaires* (y compris la majoration de pension de réversion) autres que celles à exclure (voir point important page III de la notice jointe).
Indiquez les noms des organismes.
N'oubliez pas de préciser le nom du conjoint décédé vous donnant droit à la retraite de réversion.

.....€€€

.....€€€

.....€€€

6 Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles.*
Indiquez les noms et adresses des organismes et vos références.

.....€€€

.....€€€

.....€€€

7 Allocations*
Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, vos références

.....€€€

8 Autres revenus, Précisez :
.....€€€

* dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande.



► **LES REVENUS DE VOTRE CONJOINT(E) ACTUEL(LE) OU PARTENAIRE DE PACS OU CONCUBIN(E) PERÇUS EN FRANCE ET/OU À L'ÉTRANGER DES 3 MOIS PRÉCÉDANT LE POINT DE DÉPART CHOISI** (Page 4 de la demande) y compris ceux versés par un organisme international.

Inscrivez, ci-dessous,

LE MONTANT BRUT DE VOS RESSOURCES

Mois de	Mois de	Mois de
---------	---------	---------

Précisez les 3 derniers mois concernés :

1					
2	Salaires et/ou gains assimilés€€€€
3	Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale€€€€
4	Indemnités journalières payées par sa caisse d'assurance maladie€€€€
5	Allocation chômage, préretraite€€€€

Retraites de **réversion** et retraites de **réversion** complémentaires* (y compris la majoration de pension de réversion) autres que celles à exclure (voir point important page III de la notice jointe).

Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.

€€€€
€€€€
6	Pensions, retraites, rentes, retraites complémentaires personnelles .*€€€€

Indiquez les noms et adresses des organismes et ses références.

€€€€
€€€€

7	Allocations*€€€€

Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, ses références

€€€€

8	Autres revenus, Précisez :€€€€

* dont il ou elle est titulaire ou a fait la demande.



Demande de retraite de réversion

► **VOS BIENS ET, SI VOUS VIVEZ D'UN NOUVEAU COUPLE, LES BIENS DE VOTRE CONJOINT(E) ACTUEL(LE) OU PARTENAIRE DE PACS OU CONCUBIN(E)**

Les biens issus de la communauté avec votre conjoint(e) décédé(e) ne sont pas à déclarer.

9 **Biens immobiliers** précisez s'il y a lieu indivis, nue-propiété, ou usufruit) : maisons, appartements, terrains, commerces, ... à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.

Précisez la nature du bien déclaré	Adresse de chaque bien déclaré	valeur actuelle
Personnels _ _ _ _ _ _ _€
Communs au ménage _ _ _ _ _ _ _€
De votre conjoint, concubin, partenaire de PACS _ _ _ _ _ _ _€
Habitez-vous la maison dont vous et/ou votre conjoint, concubin partenaire de PACS êtes propriétaire		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
En louez-vous une partie ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		Si oui, valeur actuelle de la partie louée
Rien à déclarer <input type="checkbox"/>	€

10 **Biens mobiliers** titres, actions, obligations, capitaux d'assurance vie/décès, ...

Précisez la nature du bien déclaré	valeur actuelle
Personnels€
Communs au ménage actuel€
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire PACS€
Rien à déclarer <input type="checkbox"/>€

11 **Biens dont vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, partenaire de PACS avez fait donation depuis moins de 10 ans** à l'exclusion de votre habitation principale et des bâtiments d'exploitation agricole.

Biens immobiliers : Qui est le donateur ?

vous même votre conjoint actuel, concubin ou partenaire de PACS vous et votre conjoint actuel

Précisez la nature du bien déclaré	Adresse de chaque bien déclaré	valeur actuelle
Maison, appartement, terrain _ _ _ _ _ _ _€
Date de l'acte de donation _ _ _ _ _ _ _	Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation :	
Rien à déclarer <input type="checkbox"/>		

Biens mobiliers : Qui est le donateur ?

vous même votre conjoint actuel, concubin ou partenaire de PACS vous et votre conjoint actuel

Précisez la nature du bien déclaré	valeur actuelle
Titres, actions, obligations, etc. :€
Date de l'acte de donation _ _ _ _ _ _ _	Lien de parenté avec le bénéficiaire de la donation :
Rien à déclarer <input type="checkbox"/>	

J'atteste sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Je m'engage :

- à vous faire connaître immédiatement toute modification de ma situation
- à faciliter toute enquête pour les vérifier.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude des déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à Le |_|_|_|_|_|_|_|

Votre signature :

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1, 441-6 et 441-7 du Code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L.114-17 du code de la sécurité sociale.